

07500 GUILHERAND GRANGES.
332.011.212 RCS AUBENAS
Suivant décisions unanimes des associés en date du
27.07.2020 enregistrées au SIE de PRIVAS le 10.08.2020 sous
le numéro 2020 00029968, il a été pris acte de la transformation
de la Société en Société d'exercice libéral par actions
simplifiées, sans que cette décision n'entraîne aucune
modification de la durée, de l'objet du siège social et du montant
du capital de la Société, à compter du 27.07.2020.
Monsieur Bernard MODELON et Monsieur Simon MODELON qui
exerçaient les fonctions de cogérants de la Société sous son
ancienne forme, exercent : pour Monsieur Bernard MODELON
les fonctions de Président et pour Monsieur Simon MODELON
les fonctions de Directeur général à compter de la date de la présente.

SUBSTANTIELLE, L'ORIGINE OU LA QUANTITE D'UNE
MARCHANDISE faite commise dans les départements de
l'Ardèche, de la Haute Savoie, de la Seine Maritime, du 30
novembre 2015 au 2 mars 2016 prévus par ART.L.213-1 C.
CONSUMMAT. et réprimés par ART.L.216-8 C. CONSUMMAT.
ART.L.216-2, ART.L.216-3, ART.L.216-8 C. CONSUMMAT.
dans le département de l'Ardèche courant janvier 2016 et
jusqu'au 31 décembre 2016 prévus par ART.L.132-2 AL.1,
ART.L.121-2, ART.L.121-3, ART.L.121-4, ART.L.121-5,
ART.L.132-1 C. CONSUMMAT. et réprimés par ART.L.132-2
ART.L.132-3 AL.1, AL.2, ART.L.132-4, ART.L.132-8 C.
CONSUMMAT.
- 391 EXPOSITION OU VENTE DE DENRÉE ALIMENTAIRE
BOISSON OU PRODUIT AGRICOLE FALSIFIÉ, CORROMPU OU
TOXIQUE faite commise dans les départements de l'Ardèche, de la Haute Savoie, de la Seine Maritime, du 30 novembre 2015 au 2 mars 2016 prévus par ART.L.213-1 C. CONSUMMAT. et réprimés par ART.L.216-8 C. CONSUMMAT.

Mentions légales : Dans le cadre de la transparence de la vie économique, les parties des annonces judiciaires et légales, sont régies par l'article du 21 décembre 2012 modifié le 16 décembre 2019, qui fixe les règles de présentation ainsi qu'une tarification obligatoire, soit 1,91 € HT/m² colonne pour 2020.

Le Journal d'Annonces Légales de référence

le dauphiné

ACTS DROME-ARDECHE

5 79 78 56
5 72 77 53

egales26@ledauphine.com
egales07@ledauphine.com

LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ | LUNDI 28 SEPTEMBRE 2020 | 17

www.dromeamenagementhabitat.fr et
www.achatpublic.com (réf 20/054)
Envoi à la publication le : 23/09/20
Pour retrouver cet avis intégral, déposer un pli, allez sur
http://www.dromeamenagementhabitat.fr

222130400



SDH CONSTRUCTEUR
(26)

Avis de marché - travaux

Organisme acheteur : SDH Constructeur (26).
Correspondant : Jessica LABARTINO, 4 et 6 rue Pasteur,
BP 307, 26003 VALENCE CEDEX, FRANCE.
Courriel : marches@sdh-constructeur.fr
Site du profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr
Objet du marché : Construction de 14 logements collectifs
locatifs - L'Intemporel - Rue Re naud - 07400 LeTeil.
Type de marché : Travaux : Exécution.
Lieu principal d'exécution :
17 rue Louis Re naud, 07400 Le Teil.
Division en lots. Il convient de soumettre des offres pour un ou
plusieurs lots.
Durée du marché ou délai d'exécution : 17 mois.
Informations sur les lots :
Lot n° 1 : Gros oeuvre
Lot n° 2 : Revêtement de façades
Lot n° 3 : Etanchéité
Lot n° 4 : Menuiseries extérieures PVC
Lot n° 5 : Portes de garage
Lot n° 6 : Serrurerie - menuiseries acier
Lot n° 7 : Menuiseries intérieures bois
Lot n° 8 : Cloisons - doublages - peintures
Lot n° 9 : Carrelage - faïence
Lot n° 10 : Electricité
Lot n° 11 : Plomberie - sanitaire
Lot n° 12 : Chauffage - Gaz - VMC
Lot n° 13 : Ascenseur
Lot n° 14 : Fondations spéciales - pieux
Lot n° 15 : Voirie - réseaux divers
Type de procédure : Procédure adaptée.
Des variantes seront prises en considération : oui.
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus
avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans
le cahier des charges (règlement de la consultation; lettre
d'invitation ou document descriptif).
Date limite de réception des offres :
Mardi 20 octobre 2020 - 12h.
Langue(s) pouvant être utilisée(s) : français.
Date d'envoi du présent avis : 24 septembre 2020

222245800

Droit de préemption urbain

COMMUNAUTE DES COMMUNES
DU DIOIS

Droit de Préemption Urbain (DPU) -
Installation

Par délibération C200723-09 en date du 23 juillet 2020, le
Conseil Communautaire a institué le Droit de Préemption Urbain
(DPU) sur les zones U et AU du Plan Local d'Urbanisme de la
commune de Chatillon en Diois et pour les parcelles concernées
de la carte communale de Beaumont en Diois ; a donné
délégation au Président de la Communauté des Communes du
Diois pour l'exercice du DPU sur les périmètres concernés et a
rappelé que les communes demeurent guichet d'enregistrement
des déclarations d'intention d'aliéner. La délibération a été
notifiée et publiée conformément aux articles R211-2 et R111-3
du code de l'urbanisme. Pour toutes informations - Service
Urbanisme - Communauté des Communes du Diois 42 Camille
Buffardel 26150 Die.

222485000

Enquêtes publiques



COMMUNE DE
TOURNON-SUR-
RHONE

Avis d'ouverture d'enquête publique

Par arrêté municipal n° R5 2020 - 169 en date du 28/08/2020,
une enquête publique est ouverte en mairie de
TOURNON-SUR-RHONE du lundi 21 septembre 2020 au
mercredi 7 octobre 2020 inclus sur le projet de réorganisation de
la voirie communale, de la mise à jour du tableau de
classement des voies communales et de la mise à jour du
répertoire des chemins ruraux.
Pendant la durée de l'enquête, les personnes intéressées
peuvent consulter le dossier papier aux heures habituelles
d'ouverture du service Urbanisme de la mairie au public et
consigner leurs observations éventuelles sur le registre ou les